[Prenom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 19/11/2026

Objet : Demande de reddition de comptes de l'indivision successorale de [nom du défunt]

Madame, Monsieur,

Nous sommes l'un et l'autre héritiers dans la succession de [nom du défunt], décédé le [date]. À ce jour, cette succession n'a pas encore été partagée, de sorte que les biens qui la composent demeurent en indivision entre les cohéritiers, chacun y détenant des droits à proportion de sa part.

Depuis ce décès, vous assurez la gestion des biens indivis. Vous percevez les revenus qu'ils produisent, qu'il s'agisse de loyers ou de fermages, et vous occupez le logement dépendant de la succession, notamment [désigner les biens indivis]. Cette gestion appelle aujourd'hui une clarification des sommes reçues et engagées pour le compte de l'indivision.

Je vous demande donc de bien vouloir m'adresser une reddition de comptes détaillée de votre gestion. Ce document devrait faire apparaître l'ensemble des revenus encaissés au titre des biens indivis, ainsi que les charges et dépenses réglées pour leur conservation, telles que taxes, primes d'assurance et travaux d'entretien, pièces justificatives à l'appui.

Le cas échéant, il conviendra également de faire figurer l'indemnité d'occupation due à l'indivision au titre de la jouissance privative du logement, dès lors que vous en avez l'usage exclusif. Cette indemnité constitue une ressource de l'indivision, au même titre que les fruits et revenus des autres biens.

Permettez-moi de rappeler que chaque indivisaire a droit à l'information sur la gestion des biens communs et peut prétendre à sa part des fruits et revenus, au prorata de ses droits. Ma démarche ne met pas en cause votre bonne foi ; elle tend seulement à ce que chacun dispose d'une vision claire des comptes avant le partage.

Je souhaite régler cette question à l'amiable, en amont du partage et sans que la mésentente ne s'installe entre nous. Je reste à votre disposition pour en discuter, ou pour que ces comptes soient établis avec le concours du notaire chargé de la succession, dont l'intervention garantira à chacun toute l'impartialité nécessaire.

Dans l'attente de votre réponse et des éléments demandés, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature